



Menace orageuse à l'horizon

MÉTÉO DE LA SEMAINE ÉCOULÉE

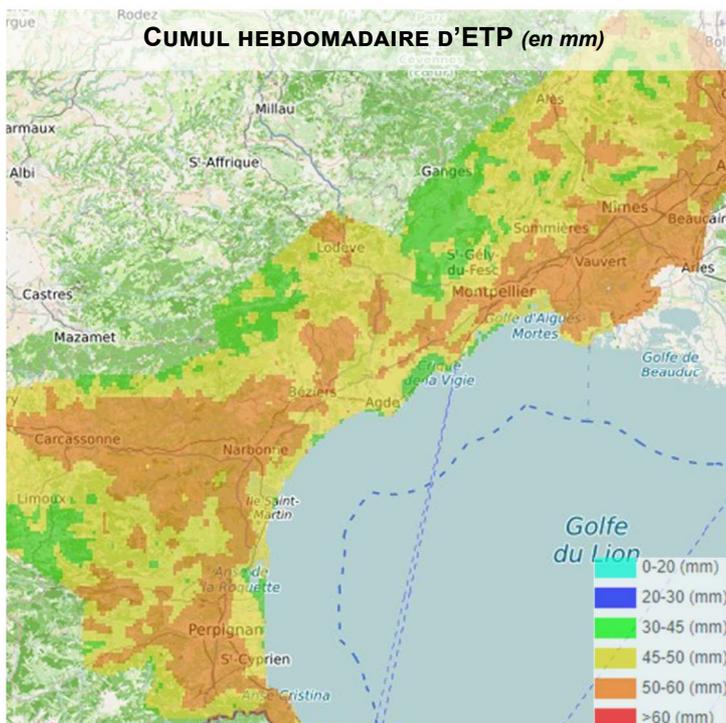
Du 11/08/25 au 17/08/25



Au cours de la semaine passée, le temps a été globalement très ensoleillé, avec des températures supérieures aux normales saisonnières. Le Mistral ou la Tramontane et les brises marines se sont succédé tout au long de la semaine soufflant modérément. Une averse orageuse localisée est survenue en milieu de semaine, avec une intensité variable selon les secteurs.

Les cumuls de précipitations sont hétérogènes sur le territoire, avec 11,3 mm à Nîmes, et 0 mm à Béziers-Vias et Montpellier. Sur la majeure partie du territoire, les valeurs affichées sont nulles ou non significatives en termes d'alimentation hydrique. Seuls certains secteurs localisés, notamment au niveau des massifs, ont reçu des quantités plus importantes, dépassant les 25 mm.

Sur le territoire, la demande climatique a été nettement supérieure à la moyenne. On enregistre à Nîmes +29% soit 60,3 mm, à Montpellier +26% soit 54,6 mm et à Béziers-Vias +27% soit 54,1 mm.



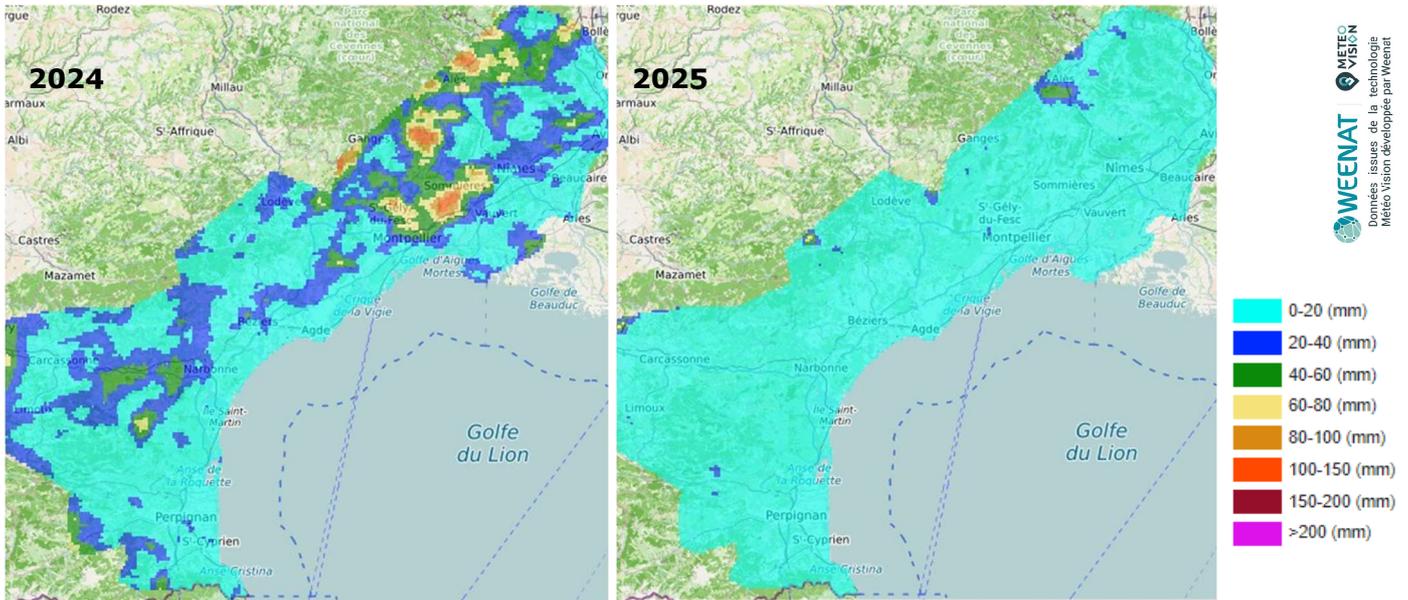
EVAPOTRANSPIRATION POTENTIELLE (ETP)

Elle correspond à la consommation en eau d'un gazon en conditions hydriques non limitantes. Cette valeur sert de **référence** pour calculer les besoins de toutes les cultures.



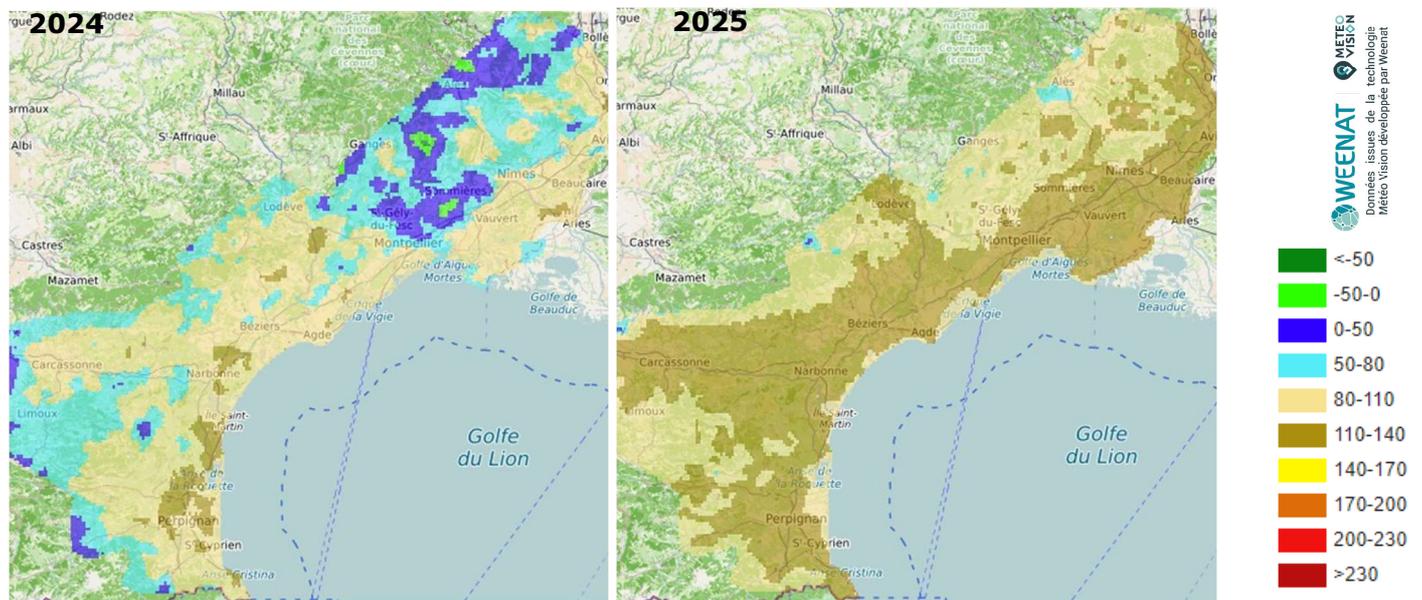
CUMULS DE PLUIES ET DE SÉCHERESSE - DU 01/08 AU 17/08/2025

Pluie



En 2025, les cumuls de précipitations restent globalement homogènes sur l'ensemble du territoire, avec des cumuls nuls à faibles. Seuls quelques secteurs au niveau des massifs au Nord présentent des cumuls plus importants. En comparaison avec 2024, les cumuls de 2025 sont nettement inférieurs sur certains secteurs localisés, notamment au niveau des massifs, entre Carcassonne et Narbonne, ainsi qu'au Nord et à l'Est de l'Hérault et au Nord et l'Ouest du Gard.

Indice de sécheresse (ETP - P)



En 2025, les indices de sécheresse sont divisés en deux parties, avec des valeurs plus faibles au niveau des piémonts et de la bande littorale. Par rapport à 2024, les indices de 2025 sont globalement nettement supérieurs, à l'exception de certains secteurs de l'Aude et des Pyrénées-Orientales où ils sont similaires.

MÉTÉO DE LA SEMAINE À VENIR

Du 18/08/25 au 24/08/25



Pour la semaine à venir, Météo France prévoit un temps globalement ensoleillé, avec un épisode pluvio-orageux attendu entre mardi et mercredi, voire jusqu'à jeudi au niveau du Nord-Est du territoire. En début de semaine, le vent alternera entre vent de terre et vent de mer, soufflant à une intensité faible à modérée. Dès le milieu de semaine, le vent de terre s'imposera durablement avec une intensité similaire. Des rafales, principalement en provenance du Nord, surviendront tout au long de la semaine, avec une fréquence et une amplitude variables selon les secteurs. Après une période caniculaire, les températures redeviendront proches des normales estivales.

BESOINS DES CULTURES POUR LA SEMAINE EN COURS

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE BESOIN ET DOSE ?

Le besoin des cultures, présenté dans les tableaux ci-dessous, est évalué à partir de la valeur de l'ETP moyenne de la zone et de la période, combinée au coefficient cultural.

Ce besoin peut être satisfait par :

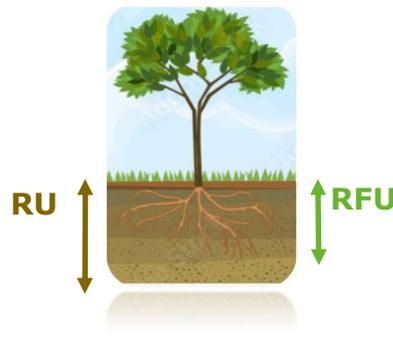
- ◆ L'eau contenue dans la Réserve Utile (voir ci-dessous)
- ◆ La pluie (voir prise en compte des pluies)
- ◆ A défaut, l'irrigation

Lorsque la réserve contient encore de l'eau ou qu'il pleut, cela doit être déduit du besoin dans le calcul de la dose à apporter.

RESERVE UTILE (RU) ET RÉSERVE FACILEMENT UTILISABLE (RFU)

LA RÉSERVE UTILE

Elle est propre au type de sol et est définie par sa texture, sa proportion en cailloux, et en matière organique. Elle est exprimée en mm d'eau par cm de sol. Il faut donc tenir compte de la profondeur d'enracinement des plantes pour obtenir une valeur pertinente pour chaque culture.



LA RÉSERVE FACILEMENT UTILISABLE

Pour un sol moyen, elle est estimée à 2/3 de la RU.

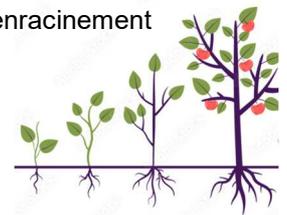
Les données RFU présentées dans ce bulletin sont fournies à titre indicatif, pour un sol de texture moyenne et des cultures exigeantes en eau.

Pour évaluer la RFU de votre sol, en fonction de sa texture, voir Mémento irrigation BRLE.

Les valeurs de RFU annoncées dans les tableaux ci-dessous représentent la capacité d'enracinement maximale. Adaptez la valeur de RFU au stade de développement de votre culture.

LA PRISE EN COMPTE DE LA RFU

- ◆ Pour le démarrage des irrigations : quand il ne reste que 50 % d'eau dans la RFU
- ◆ Pour la prise en compte des pluies (voir page suivante)
- ◆ Pour le fractionnement des irrigations afin d'éviter de perdre de l'eau en profondeur



Depositphotos - @mariafaya

BESOINS POUR LA SEMAINE EN COURS

18/08/25 au 24/08/25	RFU (mm)	Coef. cultural	mm semaine	mm jour
Vistrenque et Costières	40	70%	31,8	4,5
Pays Sommiérois et Gardonnenque	40	70%	28,0	4,0
Littoral Montpellierain et Camargue	40	70%	29,4	4,2
Vallée de l'Hérault	40	70%	28,6	4,1
Minervois et Biterrois	40	70%	28,6	4,1
Gard Rhodanien	40	70%	29,7	4,2

Pour la semaine à venir, les besoins de la pelouse sont indiqués dans les tableaux ci-contre.



PRISE EN COMPTE DES PLUIES

La prise en compte des pluies est délicate, mais cependant importante afin d'éviter les excès d'irrigation. Lorsque des pluies surviennent, il faut donc évaluer :

- Celles qui sont significatives, voir paragraphe « Faibles pluies »
- La part absorbée par le sol, c'est-à-dire la part qui n'a pas ruisselé et qu'on appelle souvent la pluie efficace,
- Celle qui va être retenue, autrement dit que le sol peut contenir, voir paragraphe RU-RFU

Il faut ensuite transformer la valeur retenue en nombre de jours d'arrêt des irrigations.

Une autre possibilité consiste à retirer la valeur considérée d'un apport d'irrigation dans les jours qui viennent.

FAIBLE PLUIE

En période **estivale**, les pluies journalières de moins de 5 mm sont généralement évaporées dans la journée. On ne prend donc en compte que les pluies de **plus de 5 mm** en été.

PLUIE EFFICACE

L'efficacité de la pluie dépend de deux facteurs :

- L'état du sol : s'il est trop sec ou saturé, la pluie pénètre mal ou pas du tout
- La violence de l'épisode : les orages sont souvent inefficaces du fait de la grande quantité d'eau tombée en peu de temps, et donc mal absorbée par le sol.

Il est impossible de donner des règles simples d'évaluation de l'efficacité de la pluie. Les valeurs présentées dans le tableau ne sont que des exemples destinés à illustrer le raisonnement à tenir

Pluie de 20 mm tombée en	Prendre en compte
Moins d'1/2 H	30 %
1H	50 %
2H	100 %

ATTENTION À LA PERCOLATION

La percolation représente l'eau qui est perdue en profondeur car la valeur de la pluie est supérieure à la taille du réservoir du sol. Ce que le sol ne peut pas contenir sera donc entraîné en profondeur et ne sera pas accessible par les racines.

Exemple d'un sol dont la RU est évaluée à 30 mm

Pour une pluie de **75 mm** survenue en 8 h, on peut prendre en compte la totalité de la pluie.



Dans ce cas, la pluie est supérieure à la RU du sol, on ne prend alors en compte que la RU du sol, soit **30 mm**.

CONVERTIR LA PLUIE EFFICACE EN NOMBRE DE JOURS DE BESOIN

EXEMPLE :

Pour une pluie de 20 mm tombée en 1 heure :

Pluie efficace prise en compte : environ 10 mm

Pour un sol dont la RU est de 30 mm, on prend en compte 10 mm de pluie

Pour une période dont le besoin quotidien est de 4,2 mm/j

Nombre jours de besoins couverts par la pluie = 10/4,2 soit environ 2 jours

Les irrigations peuvent être suspendues pendant 2 j environ. Dans l'idéal, il est utile de contrôler l'humidité du sol à l'aide de tensiomètres afin de préciser la date de reprise des irrigations.

VOUS SOUHAITEZ ...

EN SAVOIR PLUS

Pour des informations concernant les besoins des plantes, le pilotage des irrigations, la prise en compte du climat; vous pouvez consulter ou télécharger le Mémento Irrigation via le site www.brle.fr/kiosque

VOUS ABONNER À CE BULLETIN

Envoyez un mail à l'adresse contact@brle.fr pour faire votre demande

OBTENIR DES CONSEILS IRRIGATION VIGNE

Créez gratuitement votre compte Eau'capi en vous connectant à votre espace client BRLE!



ARRÊTÉ SÉCHERESSE



N'oubliez pas de vérifier si vous êtes soumis à une restriction en vous connectant sur le site de votre préfecture ou sur le site <https://vigieau.gouv.fr/>